



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Les Français et leur retraite en 2008 :

#### Anxiété et contradictions

Le Cercle des Épargnants, Centre d'Études et d'Information sur l'Épargne et la Retraite, a commandé une enquête\* sur les Français et leur retraite au Centre d'Études et de Connaissances sur l'Opinion Publique (CECOP) dirigé par Jérôme Jaffré. Les interviews confiées à l'institut CSA ont été réalisées par téléphone les 6 et 7 février 2008.

Cette enquête souligne l'inquiétude des Français pour l'avenir de leur retraite et tend à analyser leurs comportements et leurs attentes afin d'améliorer leur situation au moment de la cessation d'activités.

**Ainsi, 61 % des Français se déclarent inquiets contre 26 % de confiants. La retraite apparaît aux yeux des Français toujours aussi opaque ; en 2008, 72 % des Français déclarent ne pas avoir une vision claire de leurs futurs revenus** (seulement 23% ayant une vision claire) ; en 2006, ils étaient respectivement 77 et 23 %.

**En revanche, une maturité des Français face à la question de l'allongement de la durée de cotisation se dégage.** Les Français prennent conscience du caractère incontournable de l'allongement de la durée de cotisation pour financer le régime des retraites. **Ils sont 62 % à juger nécessaire l'allongement de la durée de cotisation à 41 ans d'ici 2012. Ils sont 61 % à le juger acceptable et 59 % inévitable.** Ils sont encore 50 % à juger le passage à 41,5 ans d'ici 2020 nécessaire et acceptable et ils sont 53 % à penser qu'il est inévitable.

**Les Français se prononcent pourtant à 63 % pour le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans quoi qu'il arrive.** Il y a, de ce fait, une nette déconnexion entre la nécessité d'allonger la durée des carrières et la fixation de l'âge légal de départ à la retraite. **L'allongement de la durée de cotisation est inévitable mais l'âge légal de départ à 60 ans demeure un acquis social intouchable.** 52 % des Français ne souhaitent pas travailler au-delà de 60 ans ; seulement 42 % y sont favorables.

**Les Français interpellent les entreprises tant sur la question de l'emploi des seniors que sur l'épargne retraite collective.** Les Français considèrent qu'en moyenne les entreprises ne sont disposées à conserver leurs salariés que jusqu'à 56 ans. Seulement 10 % d'entre eux considèrent que les entreprises sont prêtes à garder leurs salariés au-delà de 60 ans.

Néanmoins, **les Français misent sur les entreprises pour répondre à leur inquiétude face à la retraite.** Favorables au développement d'un système de retraite mixte reposant tout à la fois sur la répartition et la capitalisation, 52 % en 2008, (néanmoins en légère baisse par rapport à 2007 60 %), **les Français souhaitent que le Gouvernement adopte des mesures renforçant l'épargne retraite collective au sein de l'entreprise (47 %) contre 26 % qui souhaitent l'adoption de dispositifs incitatifs en faveur de l'épargne retraite individuelle.** L'avenir du régime des retraites passe pour les Français par le développement par les entreprises de systèmes d'épargne retraite collective (29 %) ou par la souscription de produits d'épargne individuels (25 %) loin devant l'augmentation des cotisations (18 %) ou la baisse des pensions (2 %).



**Les Français entre cigales et fourmis : un nombre croissant de Français déclare épargner à titre individuel pour leur retraite, 54 % contre 49 % en 2007.** Mais le fait d'épargner n'est pas un gage de confiance pour sa retraite. **Seulement 28 % des épargnants déclarent être confiants.** Parmi ceux qui n'épargnent pas, 56 % pensent le faire à moyen terme soit une chute de 11 points en deux ans.

**Dans les bonnes pratiques pour préparer sa retraite, les Français privilégient l'acquisition de la résidence principale (43 %) et la constitution d'une épargne (26 %) loin devant le fait de progresser au niveau professionnel (19 %) ou de cotiser plus longtemps (18 %).**

**La France championne de l'épargne à court terme : les Français privilégient toujours les comptes sur livrets (livret A, CODEVI...) à 69 %, l'assurance vie 60 %, loin devant le PEA, les actions et les obligations, 19 % et le PERP qui obtient 15 % des suffrages.**

**Le PERP est en attente de relance.** La notoriété du PERP continue de baisser d'une année sur l'autre ; **seulement 30 % des Français non retraités déclarent connaître ce produit. Ils étaient 42 % en 2006.** Seulement 7 % des Français non retraités déclarent vouloir dans l'année qui vient souscrire un PERP contre 9 % en 2007.

**L'ensemble des résultats ainsi que le analyse de l'enquête sont disponibles sur le site Internet du Cercle : [www.cerclledesepargnants.com](http://www.cerclledesepargnants.com).**

#### **Le Cercle des Epargnants**

Le Cercle des Epargnants, Centre d'Études et d'Information sur l'Épargne et la Retraite compte plus de 200 000 adhérents. Le Cercle est une association qui intervient comme Groupement d'Épargne Retraite Populaire. Il s'est doté en 2004 d'un Observatoire sur l'Épargne et la Retraite animé par Jérôme Jaffré, directeur du CECOP ainsi que d'un Conseil scientifique composé de Florence Legros, économiste et rectrice de l'Académie de Dijon, Jean-Paul Fitoussi, Président de l'OFCE, Jean-Pierre Thomas, associé-gérant à la Banque Lazard, Robert Baconnier, Président de l'Association nationale des sociétés par actions, Jacques Barthélémy, avocat en droit du travail, François Héran, directeur de l'Ined, Jérôme Jaffré, directeur général du CECOP et Jean-Marie Colombani, ancien directeur du journal « Le Monde ». Le Cercle est, depuis 2006, présidé par Jean-Pierre Gaillard, journaliste économique à LCI et à France Info.

**Contact presse : Olivia Penichou**

**Tel : 06 07 08 91 47**

**Contact Cercle des Epargnants : Philippe Crevel**

**Tel : 01 58 38 65 37**

*\*L'enquête a été conduite auprès d'un échantillon national représentatif de 1004 personnes âgées de 18 ans et plus constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession du chef de ménage), après stratification par région et catégorie d'agglomération.*